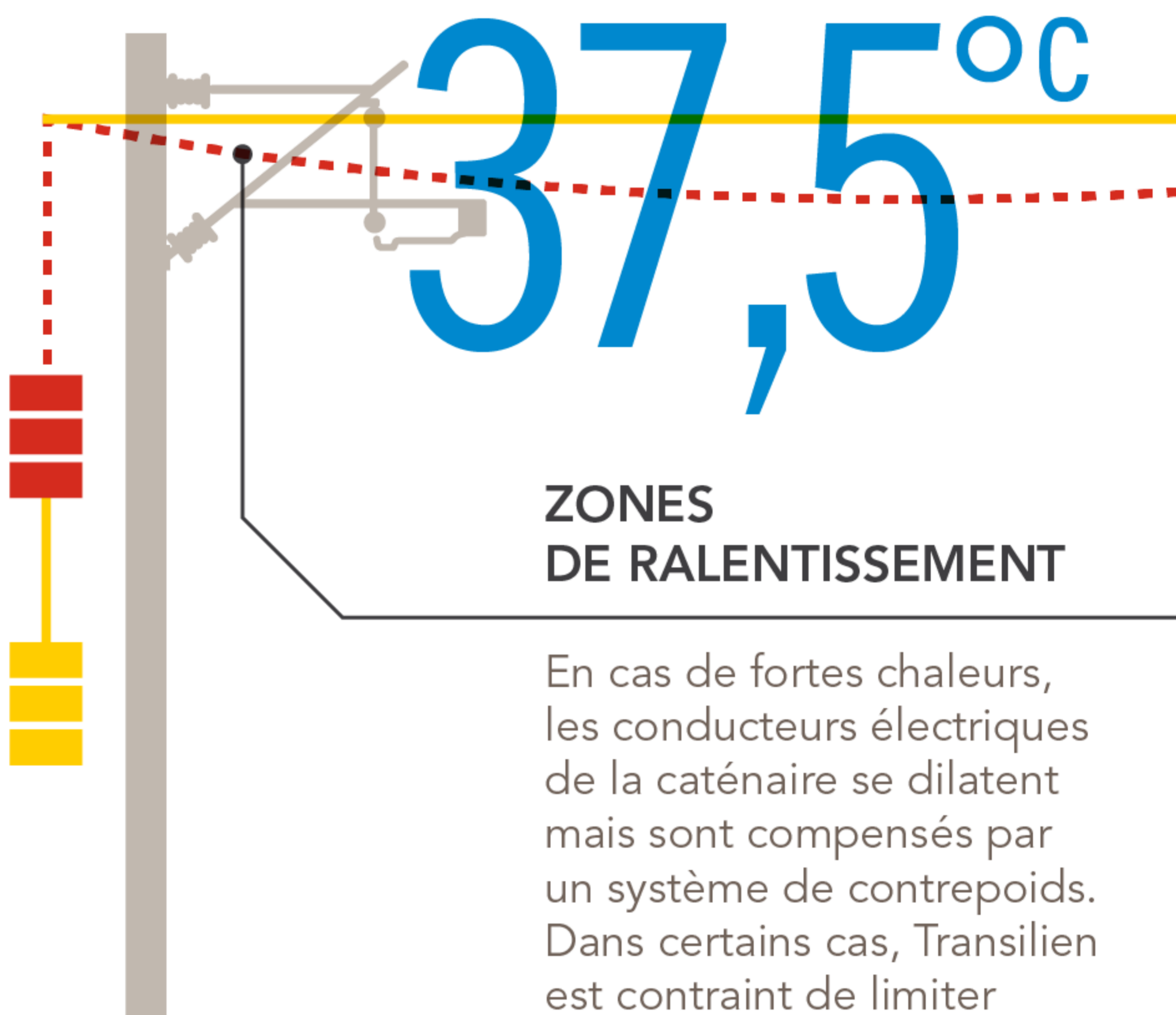


FAIRE FACE AUX CANICULES : LA SURVEILLANCE DU RÉSEAU

45°C

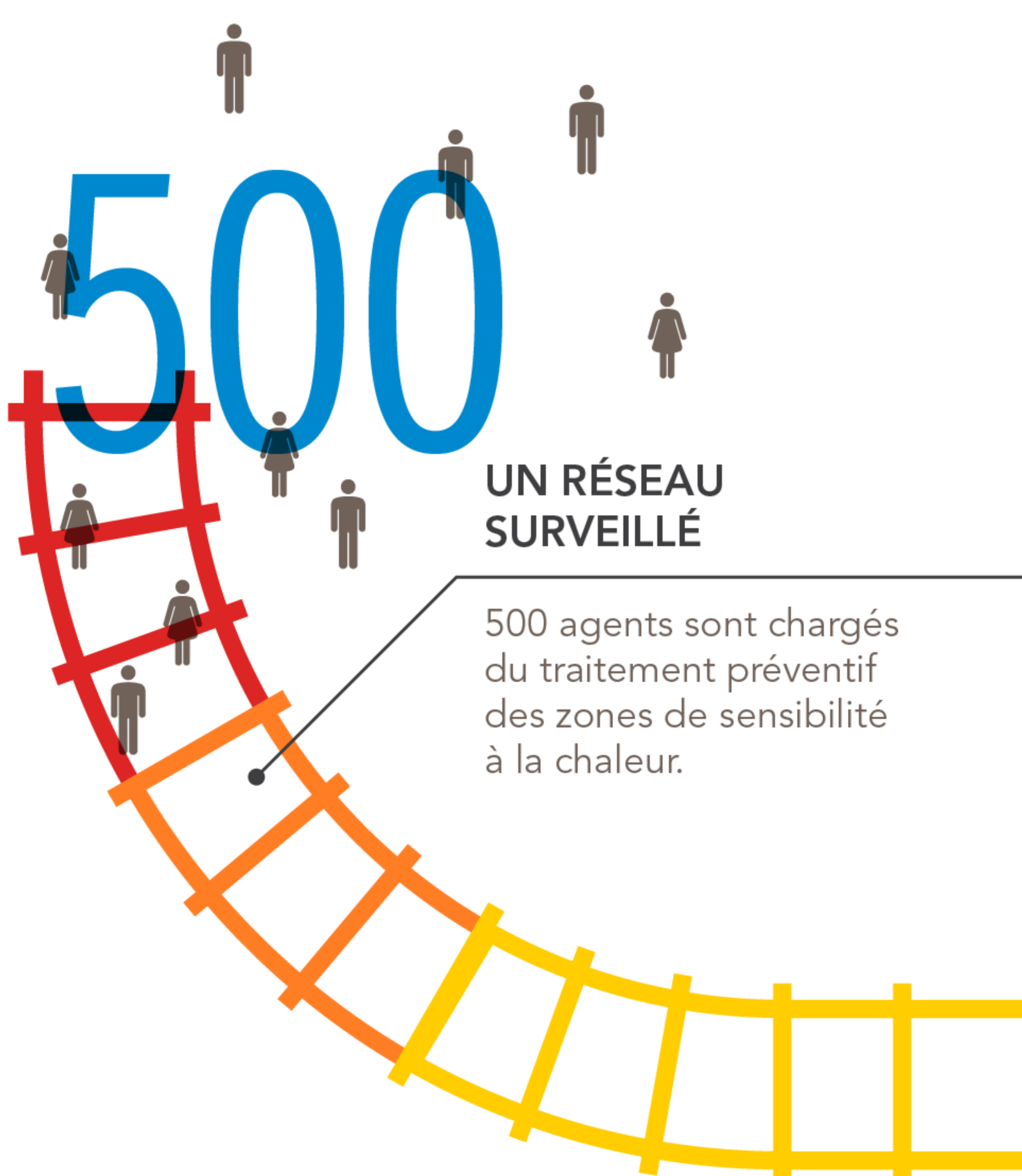
SEUIL DE VIGILANCE

Si la température du rail dépasse 45°C, la vitesse des circulations ferroviaires peut être ralentie et des agents SNCF devront surveiller le bon comportement de la voie sur certaines zones identifiées. C'est pourquoi SNCF Réseau reçoit de Météo France des alertes spécifiques à l'Île-de-France, 7 jours sur 7, 24h sur 24.



ZONES DE RALENTISSEMENT

En cas de fortes chaleurs, les conducteurs électriques de la caténaire se dilatent mais sont compensés par un système de contrepoids. Dans certains cas, Transilien est contraint de limiter sa vitesse pour la sécurité des voyageurs.



UN RÉSEAU SURVEILLÉ

500 agents sont chargés du traitement préventif des zones de sensibilité à la chaleur.